



AVIS PUBLIC

APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

La municipalité de Saint-Célestin désire procéder à un appel d'offres pour le déneigement des chemins municipaux de son territoire, plus ou moins 39 km de chemin. Cet appel d'offres concerne les saisons hivernales 2026-2027 et 2027-2028 et, selon la décision du conseil municipal, pour la saison hivernale 2028-2029 également, des prix sont demandés pour ces saisons hivernales.

Le cahier de charges est disponible uniquement sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO).

Les soumissions devront être déposées, sous pli cacheté, au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture : 510, rue Marquis, Saint-Célestin (Québec) J0C 1G0, pour y être physiquement entre les mains de la directrice générale et greffière-trésorière **au plus tard le mardi 29 juin 2026, avant 11 h.**

La Municipalité n'engage aucunement sa responsabilité envers les soumissionnaires du fait du présent appel d'offres. Elle peut, notamment, arrêter à tout moment le processus d'appel d'offres. Aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires ne peut être intentée contre la Municipalité.

Les questions pourront être acheminées à la municipalité au plus tard le 18 juin à 12 h.

Les plaintes concernant le présent appel d'offres pourront être déposées au bureau municipal jusqu'au 16 juin 2026

Donné à Saint-Célestin, ce 27^e jour de mai 2024.

Stéphanie Hinse

Directrice générale et greffière-trésorière